

# LES AUTRES SERVICES À LA DEMANDE ALÉO



## Aléo Campus

Le service Campus s'adresse aux élèves ou étudiants qui se rendent dans leurs établissements scolaires ou universitaires.

Un justificatif daté sera demandé lors de votre première réservation.

### Départ uniquement de la Gare SNCF vers :

Arrêt Place d'Allier  
Arrêt Commissariat/Lycée  
Banville (Lycée Banville, IRFFSA)  
Arrêt Campus Universitaire  
Arrêt Yzeure Hôtel de Ville (Lycée Jean Monnet)  
Arrêt Lycée Agricole Neuvy



**Circule uniquement le dimanche et les jours fériés**, en période scolaire et veille de rentrée scolaire, de 19h à 21h30.



**Tarif :** Ticket unitaire TAD 1€50 (les cartes d'abonnements ne sont pas autorisées).



## Aléo Tempo

Le service Tempo s'adresse aux habitants des communes de Moulins, Avermes et Yzeure qui travaillent en horaires décalés sur les zones d'activités suivantes :

Le Centre Hospitalier de Moulins  
Le CHS d'Yzeure  
Les commerces et entreprises situées sur l'axe Route de Lyon (RD707)  
Le parc d'activités commerciales et de services de la Mothe à Moulins/Yzeure  
Le parc d'activités industrielles et artisanales Robet à Yzeure  
La ZAC des Portes de l'Allier  
Le parc logistique et industriel « Les Petits Vernats »  
Les commerces et entreprises situés sur l'axe Route de Paris (RD707)



**Toute l'année, du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 4h30 à 7h00 et de 19h à 20h30.**  
La réservation se fera depuis un arrêt du réseau Aléo situé sur l'une des 3 communes, vers un arrêt de l'une des zones d'activités citées ci-dessus.



**Tarif en vigueur sur le réseau Aléo** (sauf abonnement scolaire).

# LES BONNES PRATIQUES DU TRANSPORT À LA DEMANDE



## Un service de transport occasionnel.

Le TAD est un service de transport occasionnel, les réservations sont assurées uniquement dans la limite des places disponibles.



## Un délai à respecter.

Un délai d'au minimum 1h30 doit être respecté entre l'aller et le retour.



## 5 trajets maximum par semaine.

Un usager pourra effectuer 5 trajets maximum par semaine (1 aller-retour = 2 trajets).



## L'accompagnement d'un enfant.

Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte.



## Un usager scolaire peut utiliser le TAD.

Les usagers scolaires (de plus de 11 ans) sont autorisés à utiliser le TAD uniquement pendant les vacances scolaires, les mercredis après-midi à partir de 13h30 et les samedis.



## Se présenter 5 minutes avant l'heure.

Présentez-vous à l'arrêt 5 minutes avant l'heure de votre réservation, pour ne pas pénaliser les usagers suivants, les conducteurs ne pourront pas attendre au-delà de l'horaire initialement prévu.



## Une suspension d'accès au service.

En cas d'annulation tardive ou d'absence à l'heure de rendez-vous, une suspension de l'accès au service ainsi qu'une pénalité de 15€ seront appliquées, après un premier avertissement.

AGENCE COMMERCIALE **ALÉO**

## Place Jean Moulin, 03 000 MOULINS

**Du lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-18h, le samedi 9h à 12h**

En période de vacances scolaires : du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h, le samedi matin 9h-12h  
(Agence fermée le samedi matin en juillet et août).

### SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)



Formulaire de réservation en ligne

## Réservez votre trajet

**en appelant le 04 73 60 41 60**

(du lundi au samedi, de 7h à 19h, hors jours fériés)

Vous pouvez également transmettre votre demande de réservation à l'adresse mail suivante :

**reservation.moulins@keolis.com**

Pour **d'informations**, rendez-vous sur le site **moulins-bus.com**

**Allo Aléo**  
04 70 20 23 74



**ALÉO**  
Ensemble, construisons notre mobilité

**KEOLIS**  
MOULINS

**Moulins Communauté**  
Ensemble, construisons notre avenir

# GUIDE DES TRANSPORTS À LA DEMANDE ALÉO

# TAD

Ne pas jeter sur la voie publique - Crédits photo : iStock / Conception graphique : Agence Cécilia - 09/2025



# LE TRANSPORT À LA DEMANDE ALÉO (TAD)

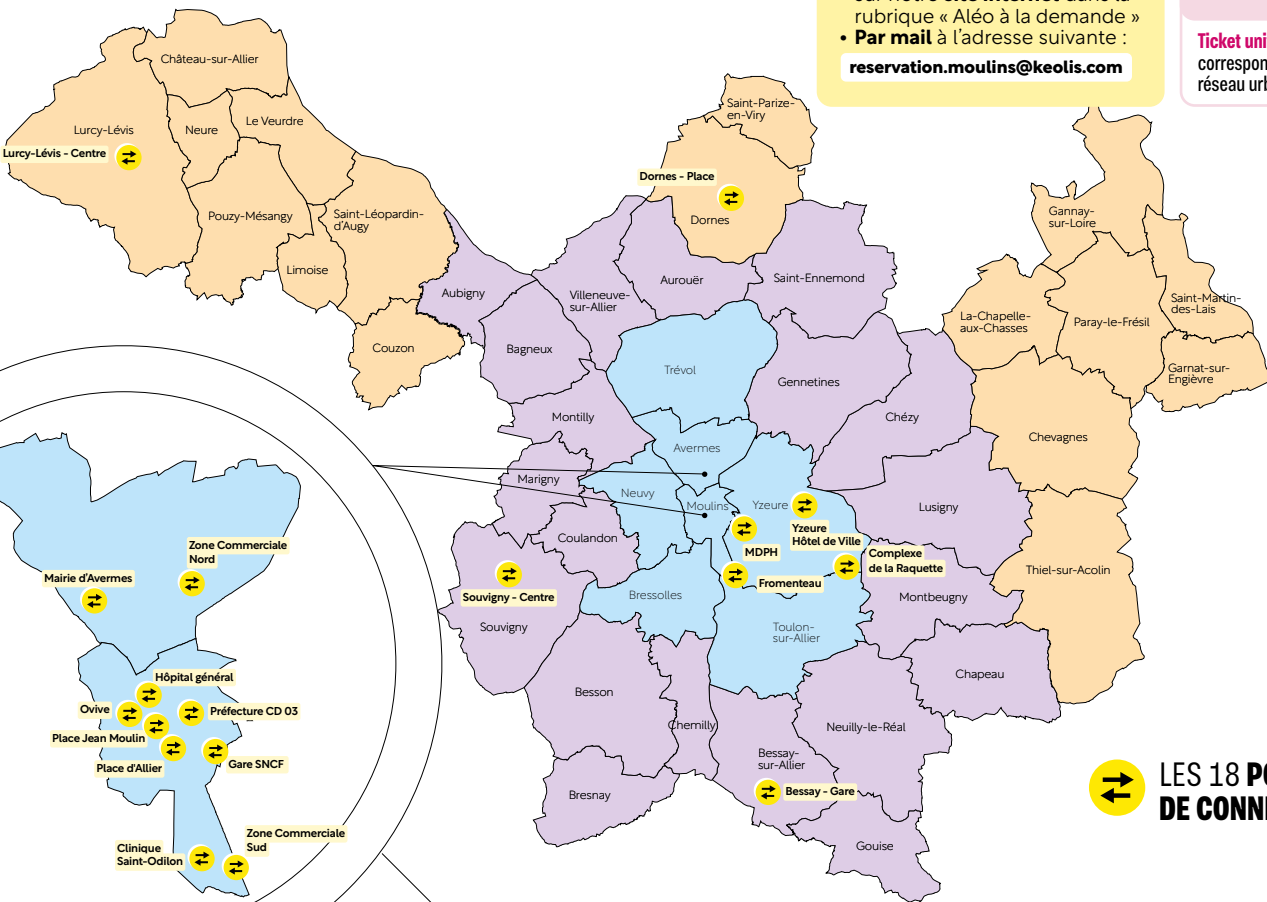
Le réseau Aléo propose des services de transport à la demande sur toutes les communes de Moulins Communauté. Ces services sont dits « à la demande » car ils nécessitent une réservation.



## Horaires de fonctionnement du service TAD

Du lundi au samedi

**ZONE 1 :** 8h – 19h  
**ZONE 2 :** 9h – 18h  
**ZONE 3 :** 10h – 17h



## Comment ça marche ?

Les déplacements sont possibles **depuis un arrêt de transport** du territoire de Moulins Communauté (urbain, interurbain, scolaire) vers l'un des **18 points de connexion**, et inversement.

Attention, une réservation ne sera possible qu'à condition qu'il n'y ait aucune solution de transport **à moins de 30 minutes** de l'horaire souhaité du départ.

## Comment trouver votre arrêt de départ ?

Pour trouver l'arrêt le plus proche de chez vous, consultez la carte complète de l'ensemble des points d'arrêts à votre disposition sur notre site [www.moulins-bus.com](http://www.moulins-bus.com), dans la rubrique « Aléo à la demande ».

En contactant la centrale de réservation TAD, les opératrices sauront vous indiquer où se situe votre arrêt de départ en fonction de votre adresse.

## Votre réservation



**04 73 60 41 60**

- **Par téléphone** du lundi au samedi (hors jours fériés) **de 7h à 19h**
- En remplissant le formulaire sur notre **site internet** dans la rubrique « Aléo à la demande »
- **Par mail** à l'adresse suivante : [reservation.moulins@keolis.com](mailto:reservation.moulins@keolis.com)

**Au plus tôt** 15 jours avant votre déplacement  
**Au plus tard** la veille de votre déplacement, avant 18h

**1€50**

**Ticket unitaire TAD**  
 correspondance possible avec le réseau urbain dans l'heure.



## Le service de Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) :

### Qui y a accès ?

Service réservé aux personnes titulaires de la **Carte Mobilité Inclusion (CMI) Invalidité (incapacité supérieure à 80%)**, ayant complété le dossier d'admission fourni sur demande à la Boutique Aléo ou à la centrale de réservation.

**Une demande d'accès temporaire** peut être faite sur présentation du dossier d'admission accompagné d'un certificat médical. La demande sera étudiée par les services de Moulins Communauté et de Keolis Moulins.

### Comment ça marche ?

Le service TPMR est un service de transport à la demande, nécessitant une réservation. Les usagers PMR peuvent effectuer une réservation d'adresse à adresse, sur les 3 zones de Transport à la Demande Aléo, aux horaires définis pour chacune. *Un usager pourra effectuer 5 trajets maximum par semaine (1 aller-retour = 2 trajets).*

**1€30**

**Ticket unitaire PMR**  
 Gratuit pour l'accompagnant(e) d'une personne à mobilité réduite ne pouvant se déplacer seule.

Les conducteurs et conductrices du service TPMR

## Votre réservation



**04 73 60 41 60**

- **Par téléphone** du lundi au samedi (hors jours fériés) **de 7h à 19h**
- En remplissant le formulaire sur notre **site internet** dans la rubrique « Aléo à la demande »
- **Par mail** à l'adresse suivante : [reservation.moulins@keolis.com](mailto:reservation.moulins@keolis.com)

sont **formés à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.**

Les véhicules dédiés à la réalisation du service TPMR sont équipés de **rampes manuelles** situées à l'arrière des véhicules.

Le règlement d'utilisation est le même que celui du TAD (hormis pour les points d'arrêts).



**LES 18 POINTS DE CONNEXION TAD**